

COMMUNE DE LE LYAUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AOÛT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf août à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune du LYAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph DÉAGE, Maire.

Etaient présents : FILLON Murielle, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, JACQUEMOT André, BEL Louis, CORNIER Dominique, BON Émilie, JORDAN Nermine, DEVILLE Marie-Jo.

Etaient excusés : DUBOULOZ Hubert, VULLIEZ André, EHRV Jean-Marc, Véronique NEPLAZ, CORBÉ-COUEDÉL Corinne, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, BUFFET Josette, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

Procurations :

Mme Murielle FILLON, a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : 19 juillet 2022

Ouverture de séance : 19h00

Clôture de séance : 19h30

Approbation du procès-verbal du 04 juillet 2022

Le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

Résultats de la consultation à procédure adaptée ouverte pour la création d'une Halle de marché

Dans le cadre de la réalisation de la halle de marché sur la commune du Lyaud, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport d'analyse des offres relatif aux lots :

- **N° 1 : Démolition – terrassement – gros œuvre – VRD**

Montant estimé : 210 000,00 € H.T

ENTREPRISE	PRIX DE L'OFFRE
SARL GIROD TP	182 874, 79 € H.T
A.B.M.G	256 707,00 € H.T
EUURL TANRIVERDI	272 584,00 € H.T

- **N° 2 : Charpente – couverture – cuivrerie**

Montant estimé : 115 000,00 € H.T

ENTREPRISE	PRIX DE L'OFFRE
FAVRAT CONSTRUCTION BOIS	112 741,80 € H.T
GAVOT OSSATURE BOIS	136 091,60 € H.T

- **N° 3 : Electricité**

Montant estimé : 15 000,00 € H.T

ENTREPRISE	PRIX DE L'OFFRE
STECH ELEC	14 837,00 € H.T
EIB	24 000,00 € H.T

Vu le rapport d'analyses effectué par la SARL ACOA, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir les offres suivantes :

- **GIROD TP pour le lot n° 1, d'un montant de 182 874,79 € H.T,**
- **FAVRAT CONSTRUCTION BOIS pour le lot n° 2, d'un montant de 112 741,80 H.T,**
- **STECH ELEC pour le lot n° 3, d'un montant de 14 837,00 € H.T.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les offres retenues par Monsieur le Maire et l'autorise à signer les marchés.

Le Lyaud, le 12/08/2022

Le Maire,
Joseph DÉAGE.



Le secrétaire de séance,
Murielle FILLON.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Murielle Fillon', is written over the text of the secretary of the session.